EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7e séance du mardi 3 novembre 2026

Présidence de Mme Anouck Saugy, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2026/59 de la Municipalité, du 17 septembre 2026 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ,

décide :

d'adopter les statuts de la Caisse de pension du personnel de la Commune de Lausanne, **tels qu'amendés**.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi trois novembre deux mille vingt-six.

La présidente :

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

Le secrétaire :